



RÉFORME DU FERROVIAIRE

Montreuil, le 15 mai 2015

PERSONNELS CE / CCE

LE 27 MAI 2015, GRÈVE ET RASSEMBLEMENT POUR LE MAINTIEN DE NOS EMPLOIS !

La loi du 4 août 2014 portant réforme du ferroviaire ne devait rien changer. Au-delà de porter de graves préjudices au Service Public SNCF, elle risque, en plus, d'entraîner la dislocation de nos CER et fait peser de graves dangers sur les Activités Sociales et Culturelles des CE et du CCE et sur le devenir des emplois du personnel.

Le 27 mai 2015, la Direction SNCF entend réunir une Table Ronde conclusive sur la base d'un texte qui est encore très éloigné des aspirations du personnel CE/CCE et des cheminots !

Dans le cadre de ces négociations à hauts risques, la CGT a déjà fait bouger des lignes non-négligeables. Seul le rapport de force convergent des personnels concernés et des cheminots attachés à leurs acquis sociaux permettra de gagner cette bataille importante.

Le projet initial préparait une véritable saignée pour nos CER. La CGT, par ses propositions, a fait évoluer le texte initial, mais le dernier projet est encore bien loin de nos revendications.

La CGT exige des Activités Sociales et Culturelles de proximité pour rester au plus près des sites ferroviaires permettant le maintien des emplois des personnels CE/CCE.

Vos CE se développent, innovent, proposent des activités adaptées, des Week-Ends à thème, des arbres de Noël, des médiathèques à des tarifs permettant un accès à tous les cheminots, actifs et retraités, et à leur famille, avec du personnel compétent et engagé dans cette action. C'est tout cet édifice qui est menacé.

Nous savons que certains acteurs sociaux prônent les chèques en tout genre : vacances, livres, etc., autant d'offres commerciales qui paraissent alléchantes, alors qu'elles ne servent qu'à accentuer les inégalités sociales et à alimenter la sphère marchande.

Il en va de même pour la restauration. Nos Restaurants d'Entreprise, les conventions passées, ne tiendraient pas longtemps si la Direction s'engageait dans la voie des chèques restaurants. Cela condamnerait à terme cette prestation et impacterait près de 50 % des emplois dans nos CER. Cela remettrait en cause la politique d'entreprise concernant les Eléments Variables de Solde sur les déplacements. A qui profiterait ce crime !?

Dans un pays où le chômage de masse ne laisse personne insensible et à l'abri, où la Direction supprime 5 cheminots par jour depuis 2007 avec les conséquences que nous connaissons, pouvons-nous regarder, sans réaction, se mettre en place un plan social dans nos CE et au CCE ?

Quelle organisation syndicale digne de ce nom peut se rallier à cette casse sociale ? Qui va oser nous regarder dans les yeux si ce sacrifice humain et familial s'engage ?

La Direction doit revoir sa copie en prenant en compte les propositions des personnels CE/CCE et des cheminots portées par la Fédération CGT.

Il est hors de question de faire grossir encore les rangs de Pôle Emploi !

Nous sommes des professionnels formés pour satisfaire les besoins des cheminots et de leur famille.

Le 27 mai 2015, en nous engageant dans l'action de grève, en réalisant une journée morte dans les structures CE/CCE, tous à Paris, affirmons haut et fort notre attachement à nos emplois et aux Activités Sociales et Culturelles développées dans les CE et par le CCE SNCF.

Tous ensemble, personnels CE/CCE et cheminots, envahissons la place des Etoiles à Saint-Denis, mercredi 27 mai 2015 à partir de 10h00 !

